

Ferme éolienne de Blanzay 2 - Energie SAS  
Département de la Vienne (86)  
Communes de Blanzay, Champniers et Savigné



**VOLKSWIND**

Volkswind France SAS

SAS au capital de 250 000€

R.C.S PARIS 439 906 934

Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges Bellegarde

87100 LIMOGES

05 55 48 38 97

## Historique des versions

Date de la version	Etabli par	Relu par :	Commentaire :	Nature des modifications :
02 /01 / 2023	Julie Hemery		Dépôt	

# Table des matières

Table des matières.....	3
Chapitre 1. Pièces écrites.....	5
1.1. Présentation du site.....	6
1.2. Caractéristiques architecturales.....	6
1.3. Les infrastructures du parc éolien.....	6
1.4. Les éoliennes.....	6
1.5. Le mât.....	6
1.6. Les matériaux.....	7
1.7. Sécurité, Normes et Certificats.....	7
1.7.1. Normes et certificats des éoliennes :.....	7
1.7.2. La commission Electrotechnique Internationale (IEC).....	8
1.7.3. Protection contre les incendies, la foudre et les surtensions.....	8
1.8. Les voies d'accès et aires de maintenance.....	9
1.9. Echelle des plans.....	10
1.10. Notice au titre de l'article 4 du décret n°2014-450 et de l'article R* 431-8 du Code de l'Urbanisme.....	10
Chapitre 2. Pièces graphiques.....	12

## Tableaux

Tableau 1 : Les matériaux des éoliennes du projet.....	7
Tableau 2 : Les standards de l'éolienne Vestas V162.....	7
Tableau 3 : Les standards de l'éolienne Nordex N163.....	7
Tableau 4 : Les normes des éoliennes du projet.....	7

## Figures

Figure 1 : Exemple de voie d'accès et plateforme.....	9
Figure 2 : Vue en coupe des voies d'accès.....	9

## Planches

Planche 1 : Plan de situation éloignée .....	13
Planche 2 : Plan de situation rapprochée.....	14
Planche 3 : Plan de masse du projet.....	15
Planche 4 : Plan des accès.....	16
Planche 5 : Coordonnées des éoliennes et du poste de livraison.....	17
Planche 6 : Plan de l'éolienne E01 .....	18
Planche 7 : Plan de l'éolienne E02.....	19
Planche 8 : Plan de l'éolienne E03.....	20
Planche 9 : Plan de l'éolienne E04.....	21
Planche 10 : Plan du pan coupé d'accès au site .....	22
Planche 11 : Schéma en élévation de l'éolienne Vestas V162.....	23
Planche 12 : Schéma en élévation de la Nordex N163 .....	24
Planche 13 : Profil topographique du parc.....	25
Planche 14 : Plan de masse du poste de livraison .....	26
Planche 15 : Plan de façade du poste de livraison.....	27
Planche 16 : Photomontage du poste de livraison.....	28
Planche 17 : Carte des points de vue des photomontages .....	29
Planche 18 : Vue proche du site : depuis le hameau de la Chauffière (photomontage n°27) .....	30
Planche 19 : Vue éloignée du site : depuis Sainte-Soline (Photomontage n°1).....	31

## Plans ICPE

Plan 1 : Carte de situation ICPE 1/25000 <sup>e</sup> .....	32
Plan 2 : Plan(s) de l'installation ICPE 1/2500 <sup>e</sup> .....	33
Plan 3 : Plan(s) d'ensemble ICPE 1/1000 <sup>e</sup> (dérogatoire).....	34

# Chapitre 1. Pièces écrites

La présente demande concerne la construction de 4 éoliennes de type VESTAS V162 ou NORDEX N163 de puissance nominale respective de 6,8 MW et 5,7 MW, sur les communes de Blanzay, Champniers et Savigné (86).

Ce parc éolien a fait l'objet de nombreuses études dont les résultats sont transcrits dans l'étude d'impact jointe à ce document.

### 1.1. Présentation du site

Le projet est proposé dans un secteur dominé par l'agriculture et les prairies. Le choix des parcelles d'implantation des éoliennes s'est fait en étroite concertation avec les propriétaires et exploitants de celles-ci mais aussi avec l'ensemble des prestataires afin de minimiser les impacts de ces installations sur les activités agricoles, le paysage, la faune, la flore....

### 1.2. Caractéristiques architecturales

Les éoliennes ont été implantées en selon un axe sud-ouest/nord-est afin de répondre aux contraintes locales tout en conservant une certaine cohérence avec l'échelle du paysage.

### 1.3. Les infrastructures du parc éolien

Pour ce parc éolien, le poste de livraison se trouve à proximité de l'éolienne E02. Le raccordement du parc au poste source le plus proche sera enterré et empruntera préférentiellement les voies d'accès et chemins ruraux existants.

Les fondations en béton sont enterrées et recouvertes de terre végétale.

Les transformateurs des éoliennes sont intégrés à la nacelle de l'éolienne.

### 1.4. Les éoliennes

Le choix des éoliennes selon des critères de qualité et de fiabilité est fondamental. Il se fait de manière parfaitement neutre, indépendamment de tout fabricant. En optant pour les constructeurs Vestas et Nordex, nous avons la garantie de machines de qualité avec une efficacité technique optimale, durant tout le cycle d'exploitation qui peut durer 40 ans.

L'intégration dans le paysage a en outre été améliorée par :

- ✦ Le choix des machines V162 – 6,8 MW ou N163 – 5,7 MW,
- ✦ L'application d'une même hauteur pour toutes les machines,
- ✦ Un agencement entre les éoliennes respectant le contexte paysager et patrimonial local,
- ✦ Une organisation géométrique entre éoliennes permettant une bonne lisibilité du projet.

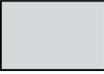
La nacelle de l'éolienne V162 a un logo Vestas. 

La nacelle de l'éolienne N163 a un logo Nordex 

La couleur des pales et de la nacelle est gris clair (RAL 7035) 

### 1.5. Le mât

Les mâts de la V162 – 6,8 MW et de la N163 – 5,7 MW, d'une hauteur respective de 119 et 118m, se composent de 4 à 5 modules. Ils sont dotés d'un monte-charge permettant de transporter deux personnes.

La couleur extérieure et intérieure du mât est respectivement le RAL 7035  et

RAL 9001 .

### 1.6. Les matériaux

Les éoliennes sont composées de différents éléments ayant chacun un matériau adapté :

Tableau 1 : Les matériaux des éoliennes du projet

Élément	Matériau V162	Matériau N163
Pale	Époxy renforcé de fibre de verre, fibres de carbone et pointe en métal solide (SMT)	Fibre de verre et plastique renforcé de fibres de carbone
Moyeu	Fonte	
Arbre Principal	Fonte	
Mât	Acier	Acier et/ou béton
Couverture de la Nacelle	GRP – Plastique renforcé de verre	
Avant du châssis de la Nacelle	Fonte	
Arrière du châssis de la Nacelle	Structure acier en treillis	

### 1.7. Sécurité, Normes et Certificats

#### 1.7.1. Normes et certificats des éoliennes :

Les éoliennes du projet sont certifiées selon les standards de certifications listés ci-dessous :

Tableau 2 : Les standards de l'éolienne Vestas V162

Standard	Conditions	Taille du mât
IECRE OD-501	IEC S	119 / 138 / 166 m
DIBt 2012	DIBt S	119 / 169 m

Tableau 3 : Les standards de l'éolienne Nordex N163

Standard	Conditions	Taille du mât
IEC 61400-1	IECS	108 / 118 / 120 / 148 / 164 m
DIBt 2012	DIBt S	118 / 164 m

Les éoliennes du projet sont conçues selon les normes suivantes :

Tableau 4 : Les normes des éoliennes du projet

Élément	Vestas V162	Nordex N163
Nacelle et Moyeu	IEC 61400-1 Edition 4 EN 50308	IEC 64100-1
Mât	IEC 61400-1 Edition 4 IEC 61400-6 Edition 1	IEC 64100-1
Pales	IEC 61400-5:2020 IEC 1024-1 IEC 60721-2-4	IEC 61400-23 DNVGL-ST-0376

IEC 61400 (Part 1, 12 and 23)
DEFU R25
DS/EN ISO 12944-2

### 1.7.2. La commission Electrotechnique Internationale (IEC)

La Commission Electrotechnique Internationale (IEC), est la première organisation mondiale qui élabore et publie des normes internationales pour tout ce qui a trait à l'électricité, à l'électronique et aux technologies apparentées. Celles-ci servent de base à la normalisation nationale et de références lorsqu'il s'agit de rédiger des soumissions et des contrats internationaux. La IEC a également pour mission de promouvoir, par l'intermédiaire de ses membres, la coopération internationale pour tout ce qui concerne la normalisation dans les domaines de l'électricité, de l'électronique et des technologies.

#### **Les normes IEC**

Les normes internationales de la IEC facilitent les échanges dans le monde en supprimant les obstacles techniques au commerce. Un composant ou un système fabriqué en conformité avec les normes IEC dans un pays peut être vendu et utilisé dans les autres pays. L'utilisateur final, peut ainsi avoir la certitude que le produit satisfait à des normes de qualité minimales (habituellement élevées) ; il n'a donc pas à se préoccuper de faire procéder à de nouveaux essais ou à de nouvelles évaluations du produit.

#### **La norme NF EN IEC 61400 : Sécurité et conception des éoliennes**

Cette partie de la NF EN IEC 61400 spécifie les exigences de conception essentielles pour assurer l'intégrité technique des éoliennes. Elle a pour objet de fournir un niveau de protection approprié contre les dommages causés par tous les risques pendant la

durée de vie prévue. Elle concerne tous les sous-systèmes des éoliennes tels que les mécanismes de commande et de protection, les systèmes électriques internes, les systèmes mécaniques et les structures de soutien. Elle s'applique aux éoliennes de toutes dimensions.

**Le respect de la norme NF EN IEC 61400 assure l'intégrité de l'aérogénérateur ainsi que la sécurité des personnes et infrastructures à sa proximité.**

### 1.7.3. Protection contre les incendies, la foudre et les surtensions

Chaque éolienne est livrée avec deux extincteurs situés :

- ✎ Au pied du mât de l'éolienne, à côté de la porte d'entrée,
- ✎ Dans la nacelle.

La protection contre la foudre et les surtensions de toute l'installation est conforme aux normes internationales IEC 32305 parties 1, 3 et 4 ainsi que NF EN IEC 61400-24.

### 1.8. Les voies d'accès et aires de maintenance

Le site est accessible depuis le réseau départemental et communal, et par les chemins d'exploitation desservant les parcelles agricoles. Si le réseau départemental et communal permet la circulation des véhicules lourds transportant les éléments composant l'éolienne, un des chemins d'exploitation utilisés fera l'objet d'un renforcement.

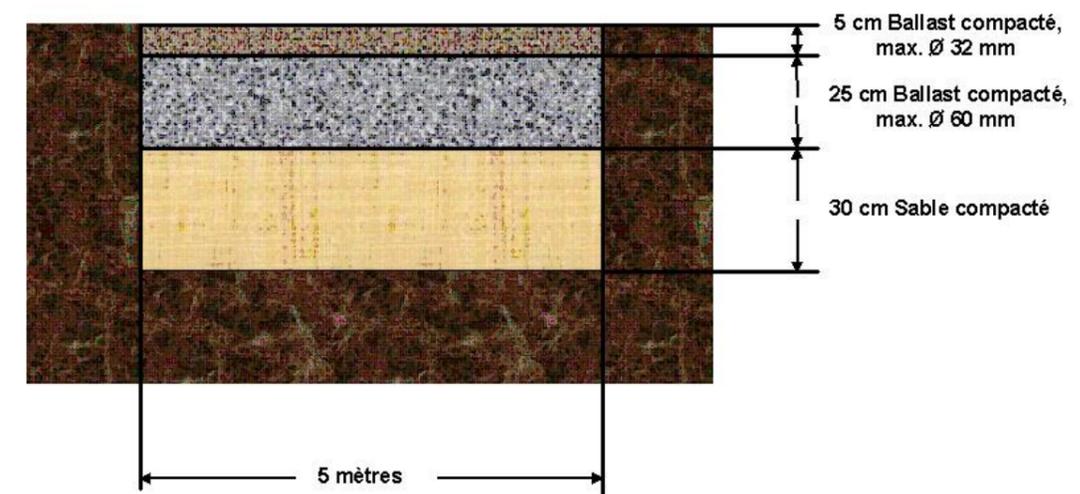
Figure 1 : Exemple de voie d'accès et plateforme



Chaque éolienne sera alors directement accessible depuis un de ces chemins. Les voies d'accès et les aires de maintenances sont de même nature :

- ✎ Les matériaux de la couche de base doivent être constitués d'empierrements imbriqués ne contenant pas d'argile mais du sable/gravier ou tout autre matériau ne retenant pas l'eau. Le matériau de finition doit être du gravier compactable antidérapant.
- ✎ Pour la structure de la chaussée, il pourrait être envisagé (à confirmer par une étude géotechnique précise des sols) la composition suivante : Ballast compacté, épaisseur 5 cm (grain max. 32 mm) et ballast compacté, épaisseur 25 cm (grain max. 60 mm) sur un sous-sol en sable compacté (environ 30 cm).
- ✎ L'eau doit toujours être drainée de la chaussée sur laquelle elle ne doit jamais pouvoir stagner. Elle doit être drainée vers les champs environnants ou être acheminée vers un point de drainage au-delà de la chaussée.
- ✎ La capacité de charge par essieu ne doit jamais excéder 15 tonnes métriques.

Figure 2 : Vue en coupe des voies d'accès



### 1.9. Echelle des plans

Conformément au 9° du I. de l'article D181-15-2 du Code de l'environnement, une dérogation est demandée quant au respect de l'échelle (1/200<sup>e</sup>) des plans d'ensemble ICPE, afin de pouvoir présenter les installations dans leur intégralité, et les terrains avoisinants. C'est pourquoi les planches du Plan 3 sont présentées au 1/1000<sup>e</sup>.

### 1.10. Notice au titre de l'article 4 du décret n°2014-450 et de l'article R\* 431-8 du Code de l'Urbanisme

Malgré la mise en place de l'autorisation environnementale, le chapitre ci-dessous décrit le projet architectural prévu à l'art. R\*431-8 du code de l'urbanisme :

*I. « l'état initial du terrain et de ses abords, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments du paysage » :*

Le projet se situe au sud du département de la Vienne sur les communes de Blanzay, Champniers et Savigné, à environ 43 kilomètres au sud de Poitiers. Le territoire est principalement composé d'un paysage de plaines vallonnées et/ou boisées entrecoupées de plusieurs vallées et leurs affluents : la vallée de la Charente pour la partie sud et la vallée du Clain pour la partie nord de la zone d'étude.

La zone de projet s'inscrit au nord du parc autorisé de Blanzay et est encadrée à l'Est par la route départementale n°1 et au nord par la RD n°159.

L'habitat se présente sous la forme de bourgs et hameaux. L'habitation la plus proche se trouve à 589 m de l'éolienne E03, au lieu-dit *Passac* de la commune de Champniers.

*II. « les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet » :*

#### a) L'aménagement du terrain :

Un tel projet génère des aménagements conséquents, comme la création de chemin d'accès et d'aires de grutage. Le parti d'aménagement retenu est de s'appuyer au maximum sur le tracé des voies existantes, pour leur réalisation. Ces chemins devront avoir une largeur d'environ 5 mètres et seront réalisés en grave compactée. Aussi, des pans coupés (rayon de braquage entre deux chemins) devront être créés afin de permettre le passage des convois exceptionnels.

#### b) Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants :

Le projet est composé de 4 éoliennes, sur les communes de Blanzay, Champniers et Savigné.

L'ensemble forme une unité visuelle, lecture d'un parc global permettant une cohérence visuelle avec le respect d'un espace de respiration au sein du présent projet (inter distance minimale de 467 m). Cette implantation permet également de mettre à profit le réseau de chemins existants afin de faciliter l'accès aux éoliennes.

Les éoliennes envisagées sont la VESTAS V162 – 6,8 MW et la NORDEX N163 – 5,7 MW avec une taille de rotor respective de 162 et 163 mètres, une hauteur de mât de 119 et 118 mètres pour une hauteur sommitale maximale de 200 mètres. Enfin, l'ensemble de l'installation comprend un poste de livraison d'une superficie de 50 m<sup>2</sup> (10 x 5 m), implanté à proximité de l'éolienne E02 afin de faciliter le raccordement au réseau. Afin d'assurer son intégration, le poste de livraison aura une finition en bardage bois.

c) Traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain :

Aucune clôture ne sera mise en place et la végétalisation des abords immédiats des éoliennes est proscrite pour éviter tout risque d'impact sur la faune volante. En dehors de l'emprise strictement nécessaire au projet, les terrains conserveront leur vocation actuelle à savoir la culture agricole. Les aires de grutage doivent rester dans un bon état général et accessibles lors des phases de montage/démantèlement des éoliennes comme pour la phase d'exploitation.

d) Matériaux et couleurs utilisés :

Le poste de livraison aura une finition en bardage bois afin d'assurer une insertion paysagère optimale de ce local technique. Les éoliennes sont quant à elles composées d'un mât tubulaire en acier, d'une nacelle et de trois pales chacune dans un RAL-7035 « Gris clair » conformément à la réglementation aéronautique.

e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer :

Le pétitionnaire veillera à limiter au maximum la dégradation des haies et boisements. Aucune clôture ne sera mise en place.

f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement :

Le tracé de l'ensemble des chemins utiles au projet emprunte essentiellement les chemins existants (voie communale, chemin d'exploitation et chemin rural) pour ne pas amputer les surfaces agricoles.

De ce fait, ces chemins renforcés pourront être utilisés par des tiers.

# Chapitre 2.

## Pièces graphiques

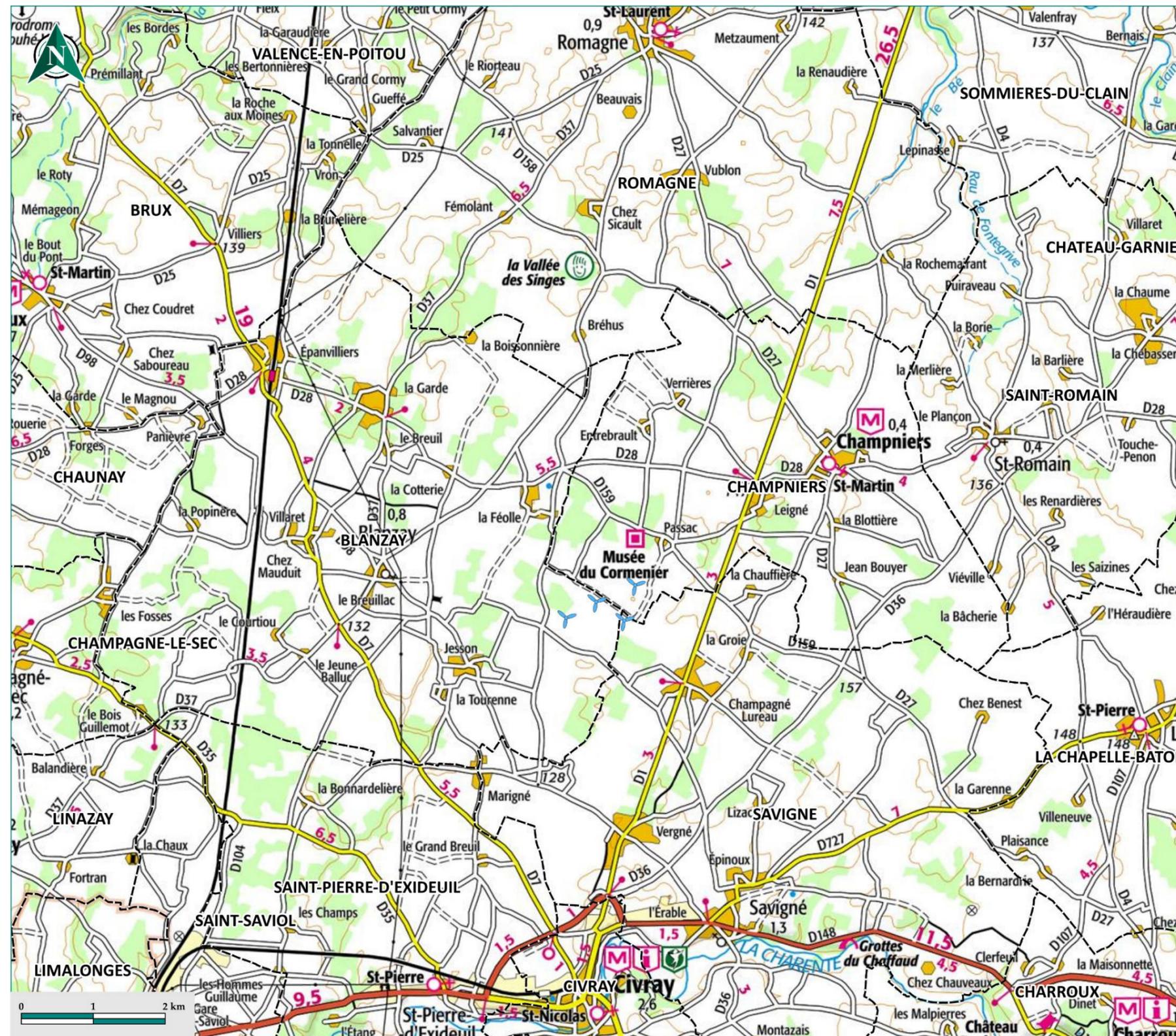
Planche 1 : Plan de situation éloignée



**VOLKSWIND**  
 Projet éolien de Blanzay 2 -  
 Energie (86)  
 Plan de situation éloignée

Implantation du projet  
 Limites administratives  
 Départements

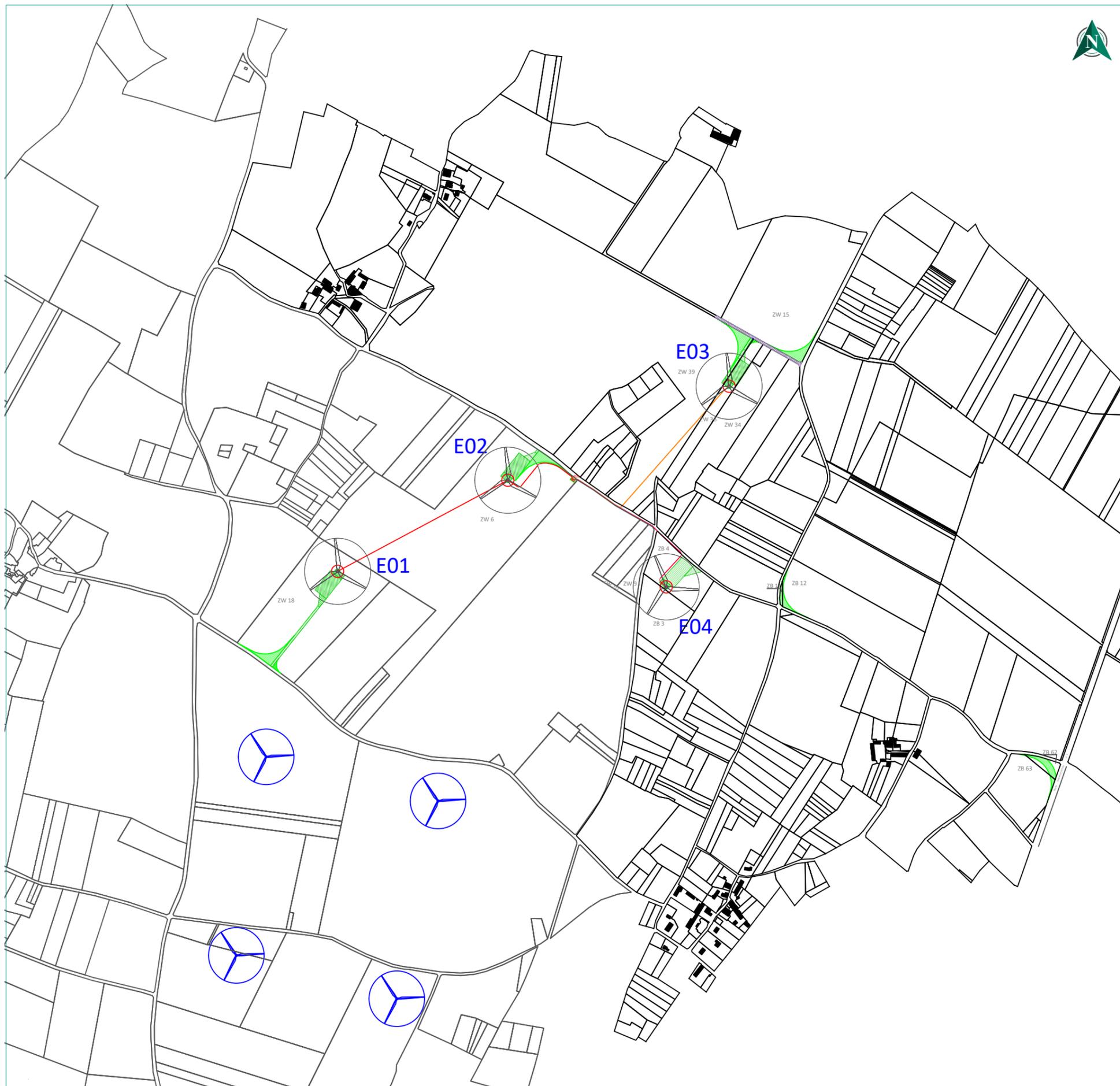
Planche 2 : Plan de situation rapprochée



  
**VOLKSWIND**  
 Projet éolien de Blanzay 2 -  
 Energie (86)  
 Plan de situation rapprochée

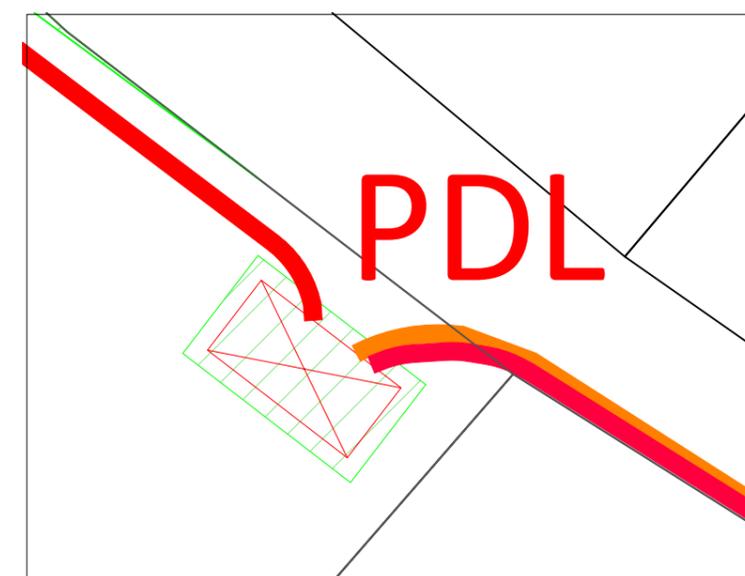
 Implantation du projet  
 Limites administratives  
 Communes

### Planche n°3 Plan de masse



#### Légende

-  Eolienne autorisée Blanzay 1
-  Eolienne projet
- E00** Nom de l'éolienne
-  Câble
-  Poste de livraison
-  Pan coupé
-  Plateforme et piste à créer
-  Piste à renforcer



0 m 400 800



Planche 4 : Plan des accès

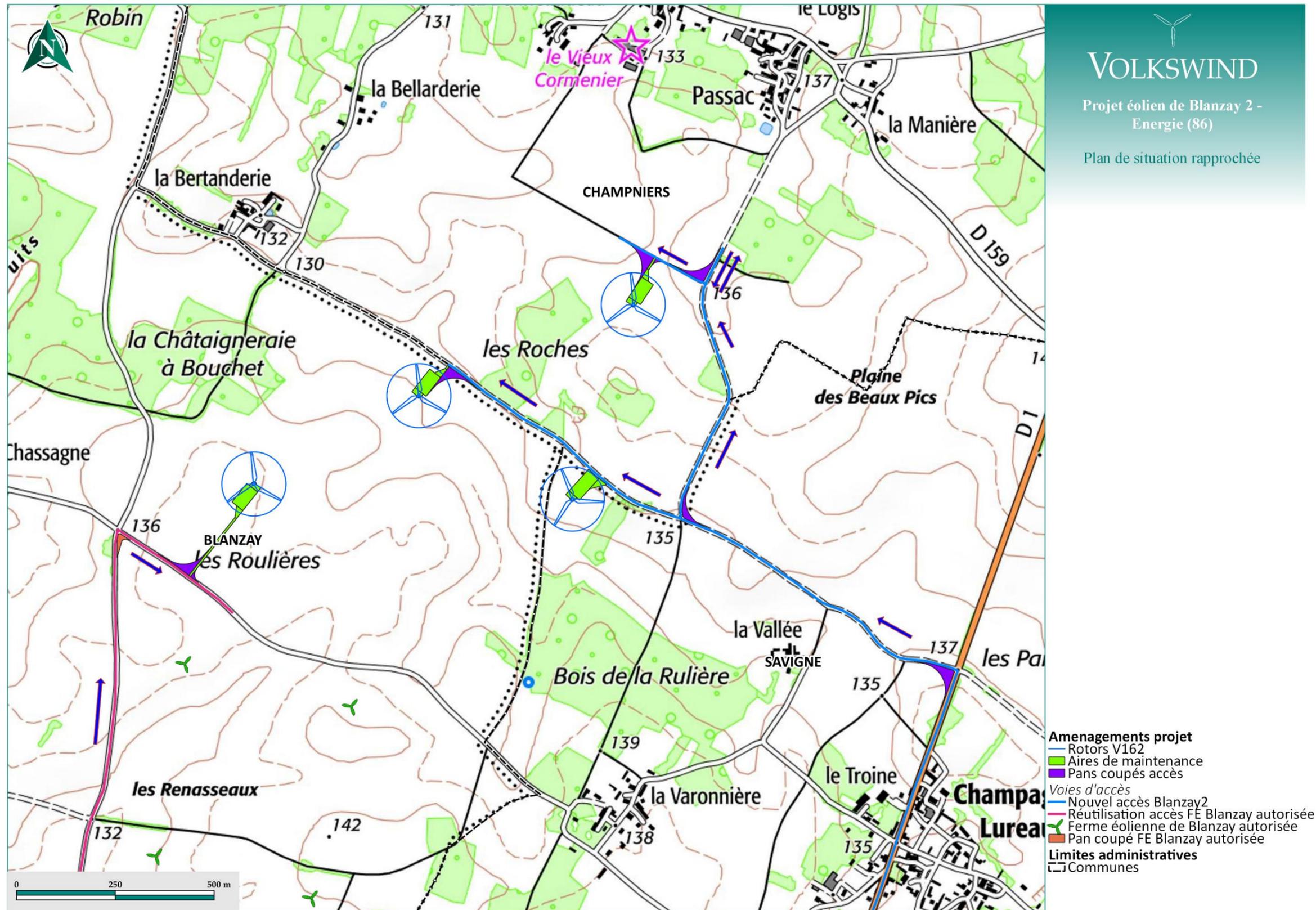


Planche 5 : Coordonnées des éoliennes et du poste de livraison

Numéro Eolienne	Coordonnées en Lambert 93 (m)*		Coordonnées en WGS 84 (dd°mm'ss")**		Cote NGF au sol (m)	Hauteur Totale Eolienne (m)	Cote NGF en bout de pales (m)***
	X	Y	N	E			
<b>E01</b>	491 061	6 569 976	46°11'50,48"	0°17'24,13"	137	200	237
<b>E02</b>	491 478	6 570 199	46°11'58,17"	0°17'43,23"	130	200	230
<b>E03</b>	492 020	6 570 429	46°12'6,22"	0°18'8,15"	137	200	237
<b>E04</b>	491 866	6 569 938	46°11'50.14"	0°18'1,74"	134	200	234
<b>PDL</b>	491 637	6 570 200	46°11'58,37"	0°17'50,64"	130	-	-

\* Les Coordonnées X, Y et Z ont été éditées par des géomètres experts du cabinet BRANLY-LACAZE après repérages sur site (sans bornage contradictoire) et arrondies au mètre près.

\*\* Les coordonnées en WGS84 sont converties à partir des coordonnées en Lambert 93 via [geofree.fr](http://geofree.fr), et arrondies au centième de seconde près.

\*\*\* L'altitude en bout de pale est calculée à partir de l'altitude au sol arrondie au mètre près.

## Planche n°6 Plan de l'éolienne E01

Mât sur la commune de Blanzay,  
Référence cadastrale : ZW 18  
Altitude terrain : 137 m  
Altitude sommitale : 337 m

Coordonnées	X	Y
Lambert 93	491 061	6 569 976
WGS 84	0°17'24.13" E	46°11'50.48" N

### Légende

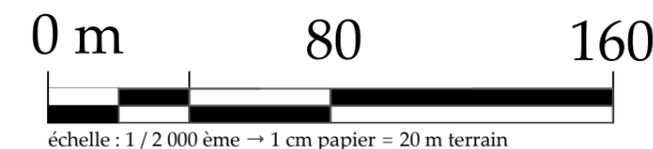
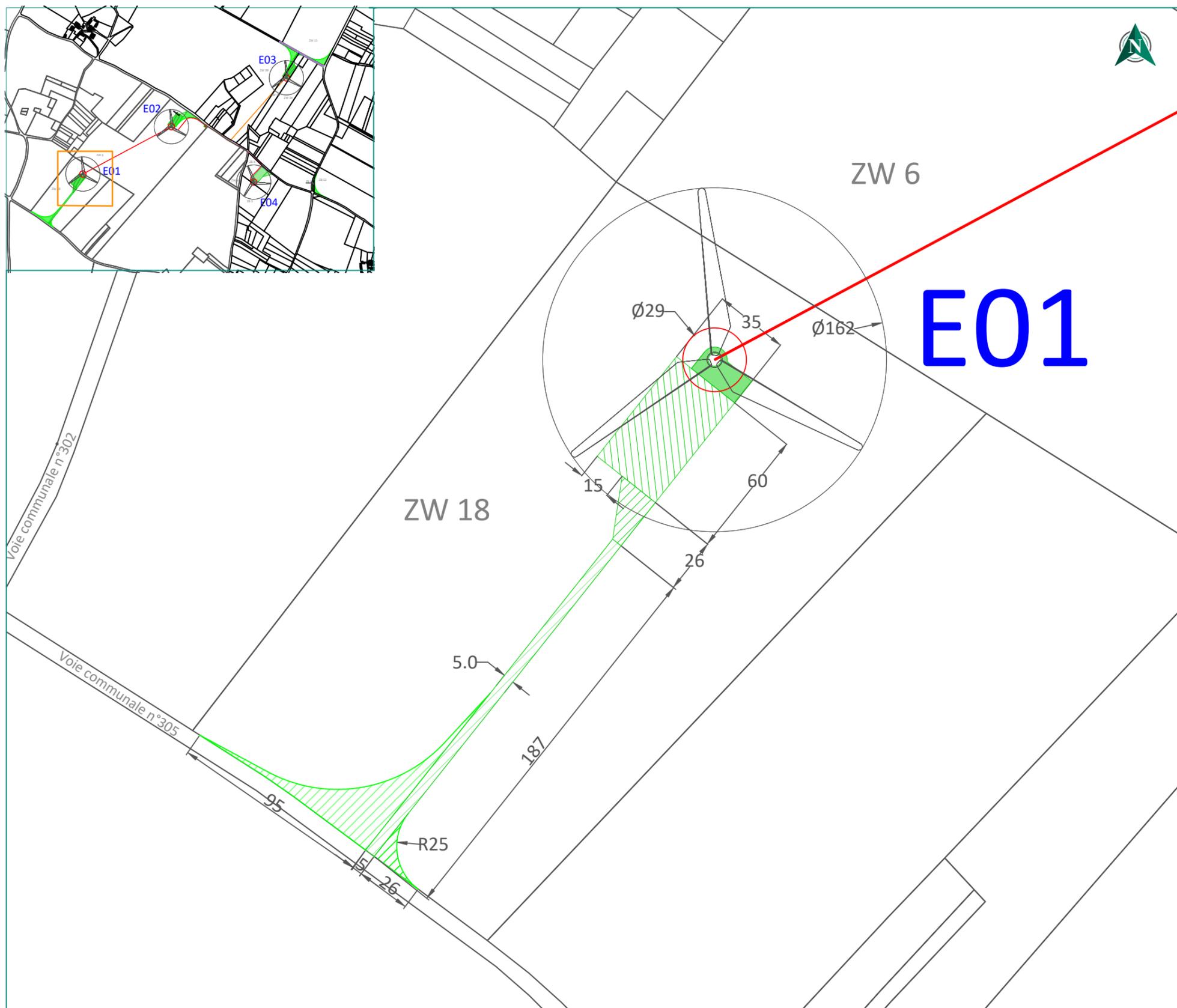
**E00** Eolienne du projet  
Nom de l'éolienne

Réseau électrique  
Câble

Accès et plateformes

- By-pass
- Pan coupé
- Plateforme et chemin à créer

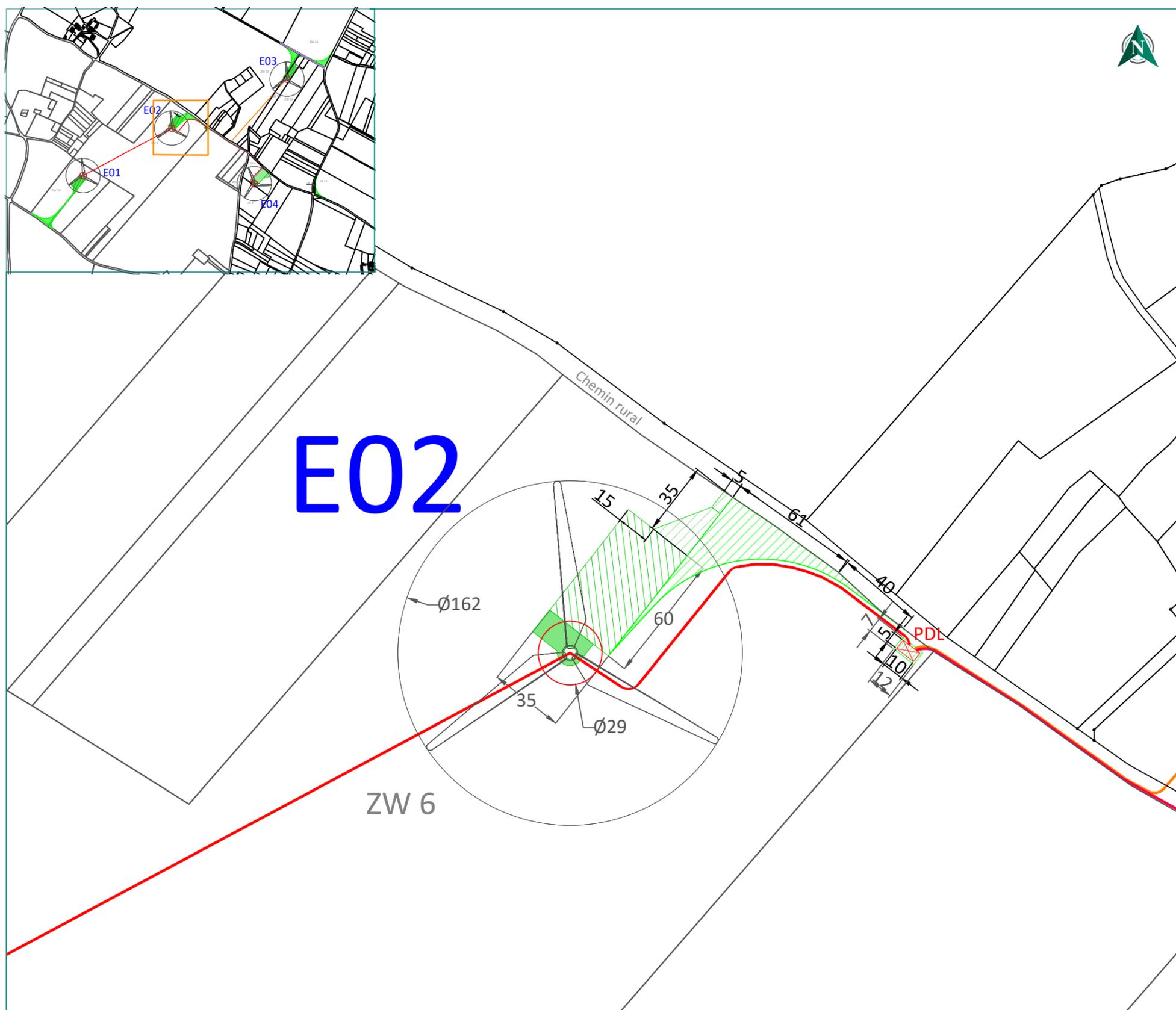
Autre  
Cotations



## Planche n°7 Plan de l'éolienne E02

Mât sur la commune de Blanzay,  
Référence cadastrale : ZW 6  
Altitude terrain : 130 m  
Altitude sommitale : 230 m

Coordonnées	X	Y
Lambert 93	491 478	6 570 199
WGS 84	0°17'43.23" E	46°11'58.17" N



### Légende

**E00** Eolienne du projet  
Nom de l'éolienne

Réseau électrique

- Câble
- Poste de Livraison

Accès et plateformes

- By-pass
- Pan coupé
- Plateforme et chemin à créer

Autre

- Cotations

0 m                      80                      160

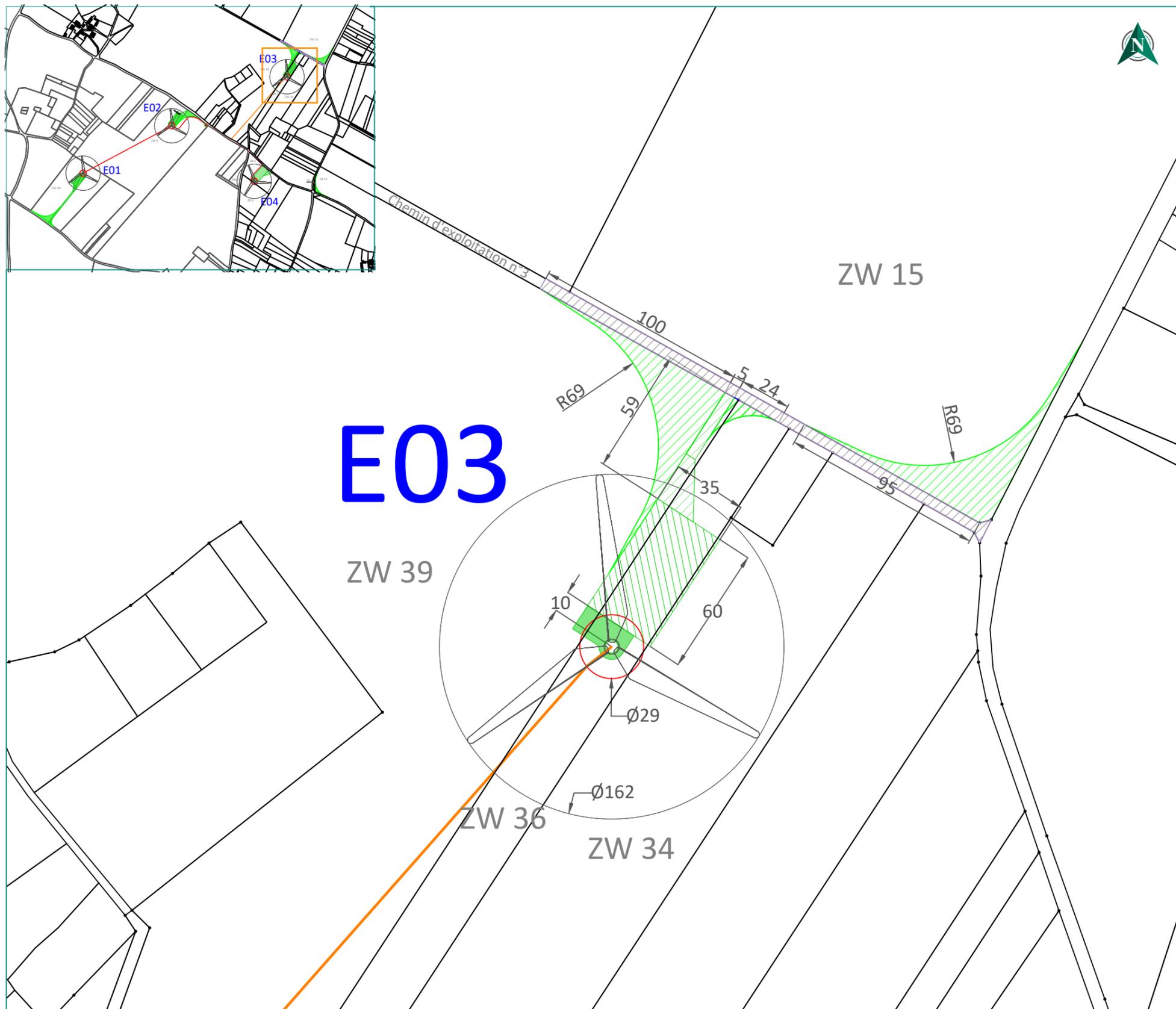


échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier = 20 m terrain

## Planche n°8 Plan de l'éolienne E03

Mât sur la commune de Champniers,  
Référence cadastrale : ZW 36  
Altitude terrain : 137 m  
Altitude sommitale : 237 m

Coordonnées	X	Y
Lambert 93	492 020	6 570 429
WGS 84	0°18'8.15" E	46°12'6.22" N



### Légende

**E00** Eolienne du projet  
Nom de l'éolienne

Réseau électrique

- Câble
- Poste de Livraison

Accès et plateformes

- By-pass
- Pan coupé
- Plateforme et chemin à créer
- Chemin à renforcer

Autre

- Cotations

0 m                      80                      160



échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier = 20 m terrain

## Planche n°9 Plan de l'éolienne E04

Mât sur la commune de Savigné,  
Référence cadastrale : ZB 4  
Altitude terrain : 134 m  
Altitude sommitale : 234 m

Coordonnées	X	Y
Lambert 93	491 866	6 569 938
WGS 84	0°18'1.74" E	46°11'50.14" N

### Légende

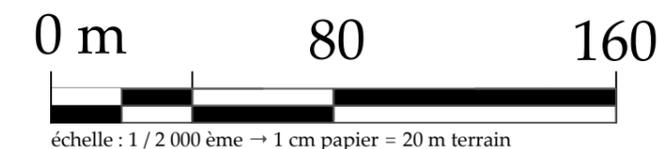
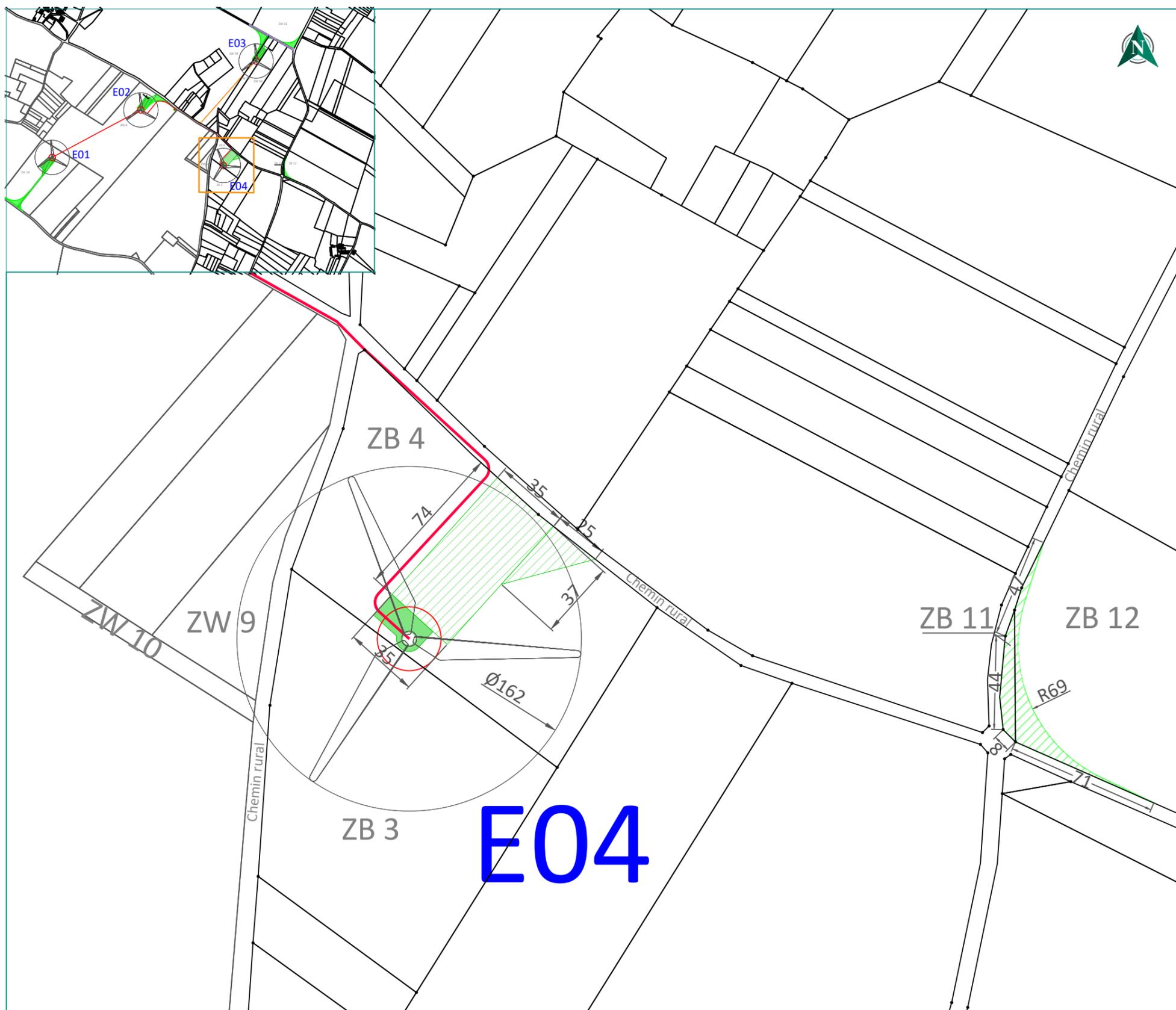
**E00** Eolienne du projet  
Nom de l'éolienne

Réseau électrique  
Câble

Accès et plateformes

By-pass  
Pan coupé  
Plateforme et chemin à créer

Autre  
Cotations



## Planche n°10 Plan du pan coupé

Sur la commune de Savigné,  
Référence cadastrale : ZB 62, ZB 63



### Légende

**E00** Eolienne du projet  
Nom de l'éolienne

Réseau électrique  
Câble

Accès et plateformes  
By-pass

Pan coupé

Plateforme et chemin à créer

Autre

Cotations

0 m 80 160



échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier = 20 m terrain

Planche 11 : Schéma en élévation de l'éolienne Vestas V162

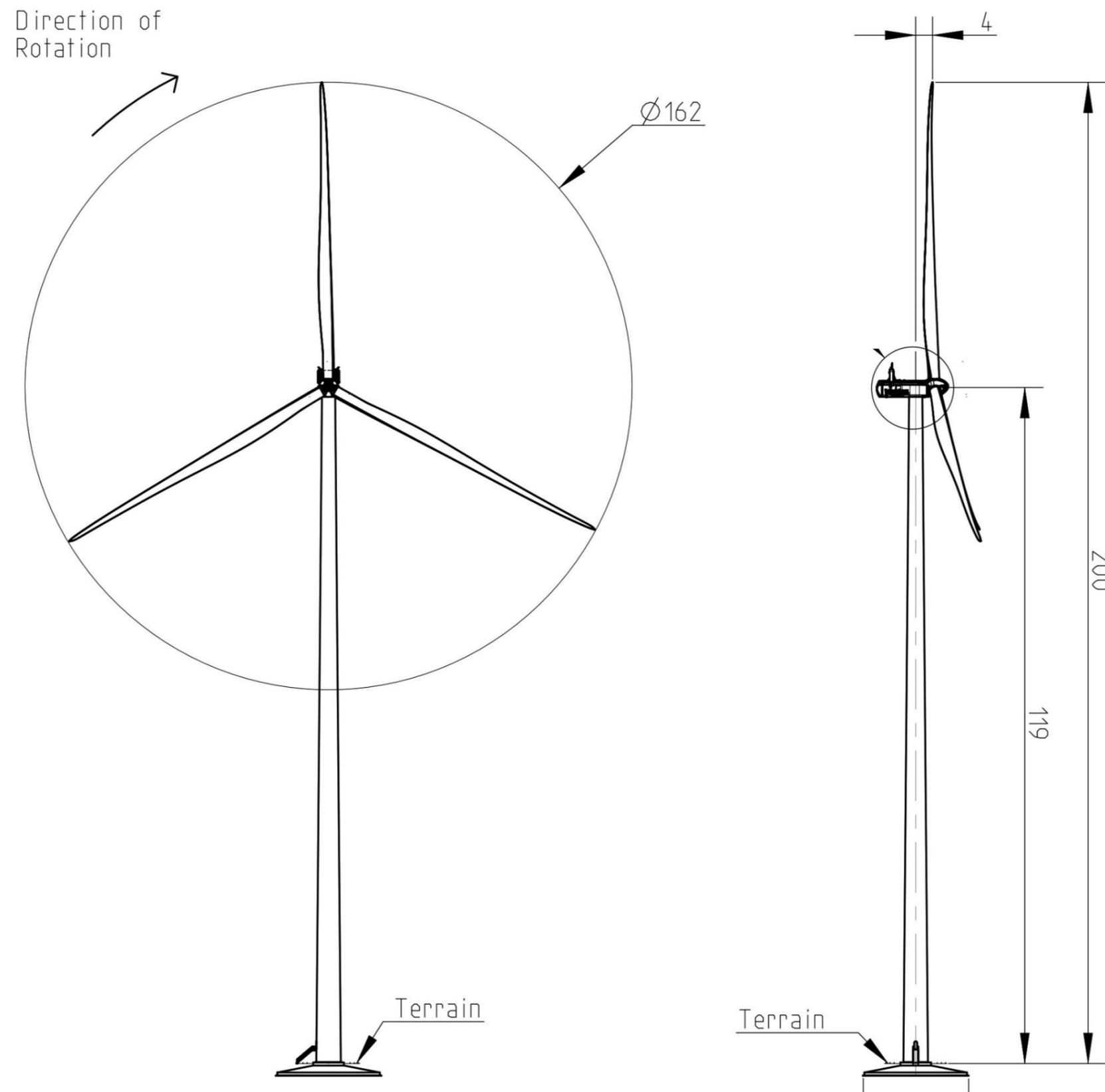
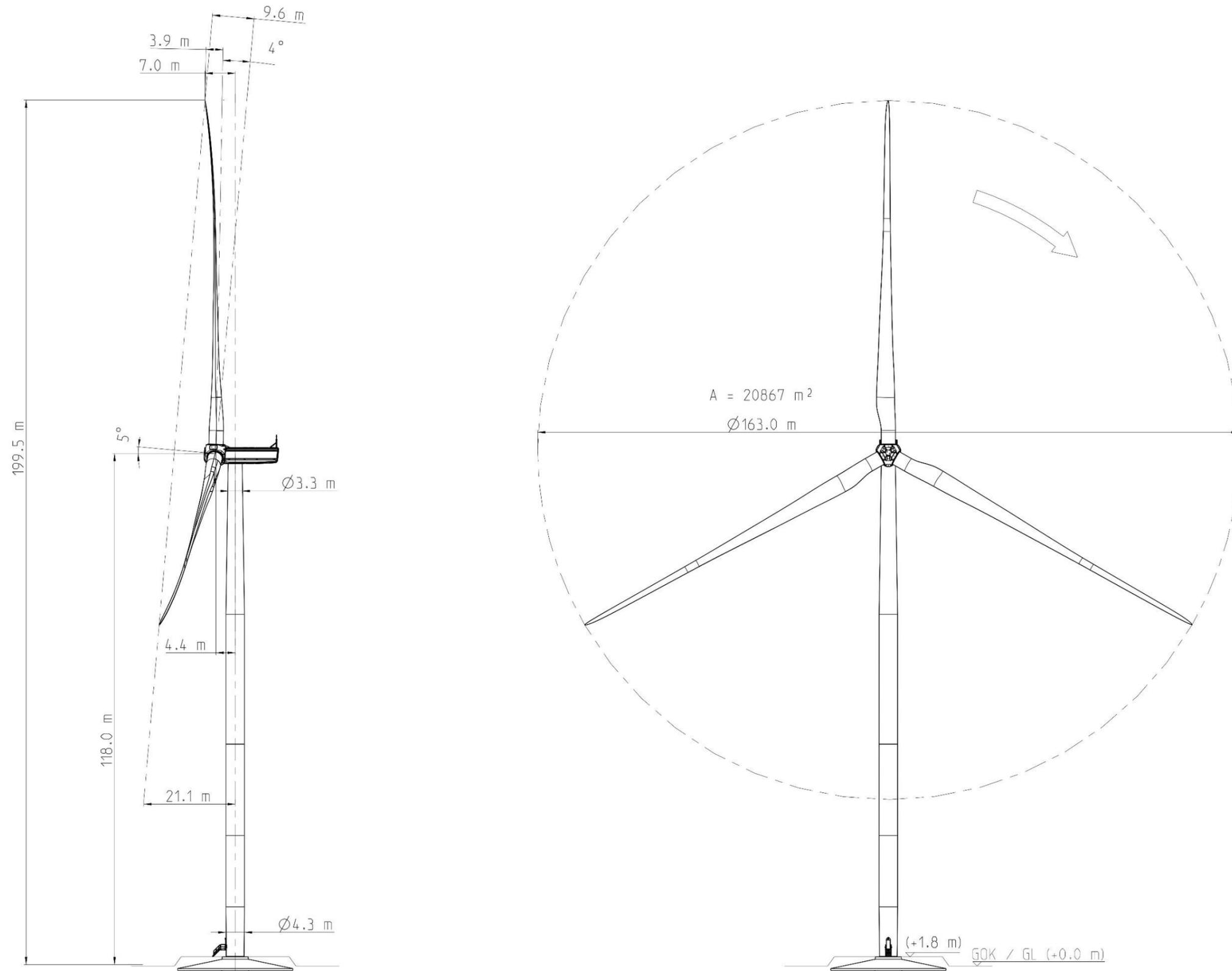
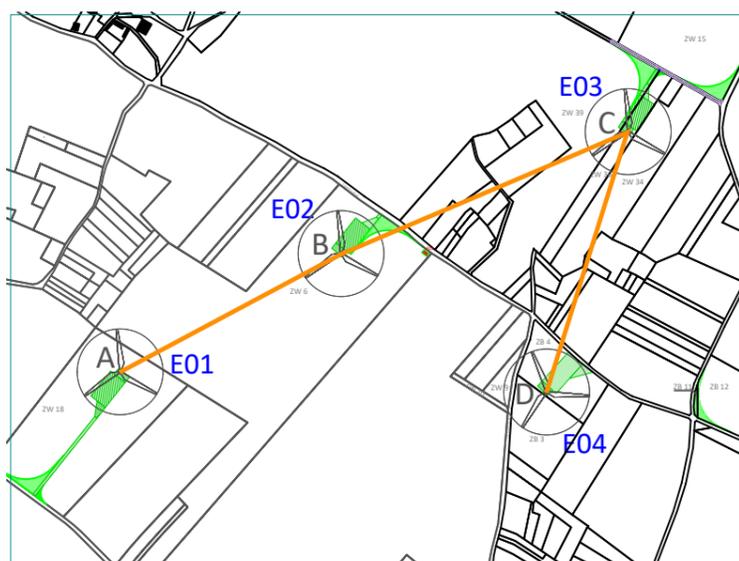


Planche 12 : Schéma en élévation de la Nordex N163



## Planche n°13 Profil topographique du parc



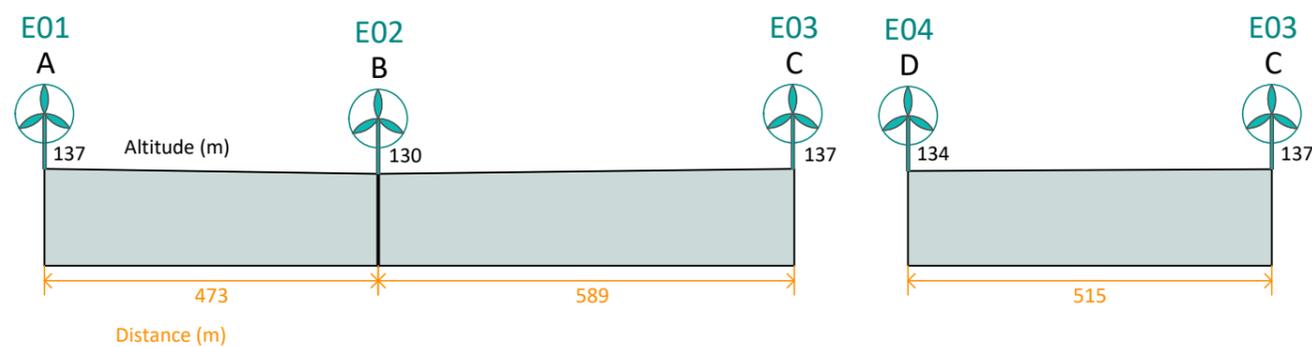
### Légende

Contexte éolien

**E00** Eolienne du projet  
Nom de l'éolienne

Coupes topographiques

A A'  
Coupe



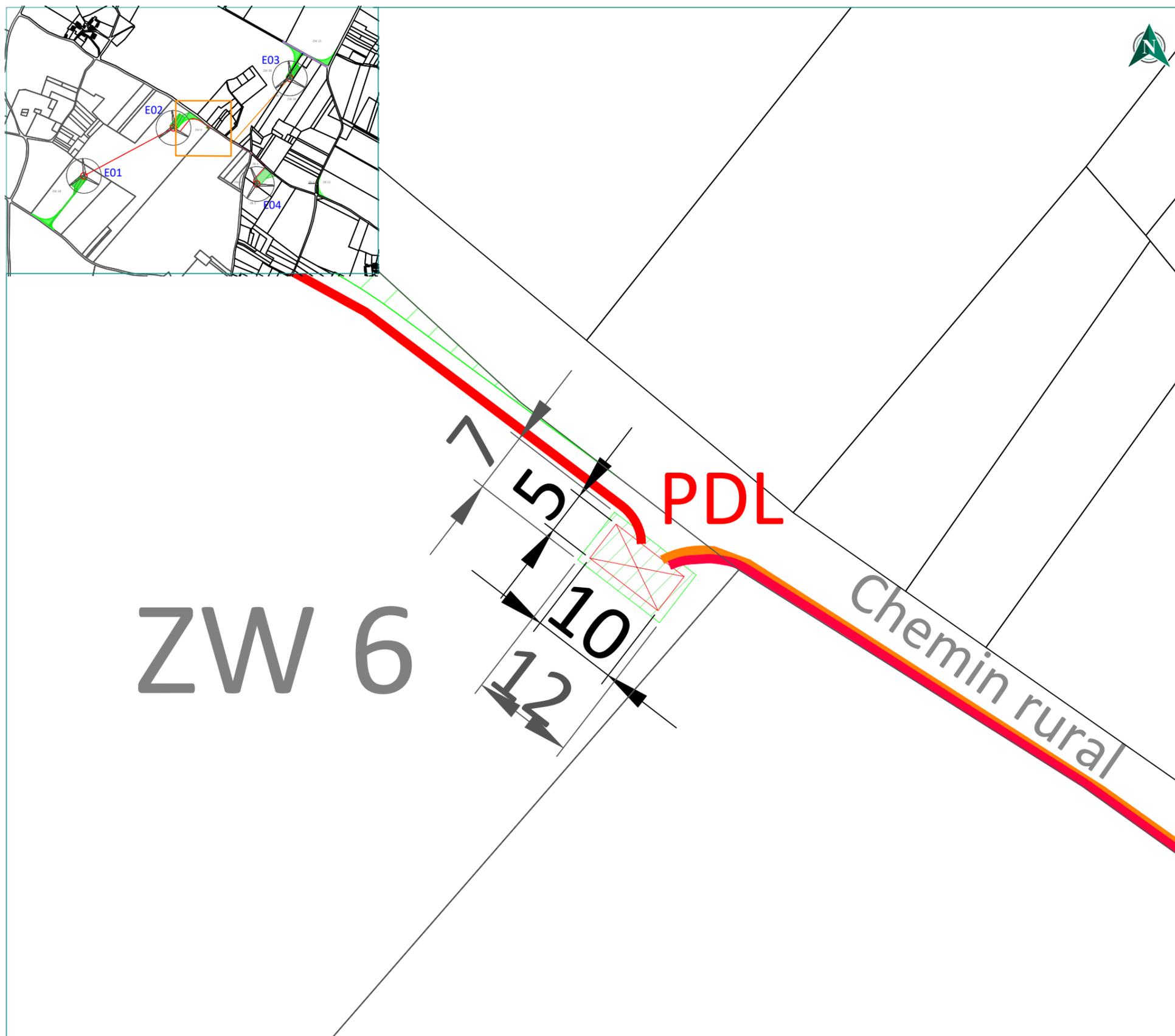
## Planche n°14 Plan de masse du poste de livraison

Poste de livraison sur la commune de Blanzay,  
Référence cadastrale : ZW 16  
Altitude terrain : 130 m

Coordonnées	X	Y
Lambert 93	491 637	6 570 200
WGS 84	0°17'50.64" E	46°11'58.38" N

### Légende

- Réseau électrique
-  Câbles
  -  Poste de livraison
- Accès et plateformes
-  Plateforme
  - Autre
  -  Cotations



ZW 6

Chemin rural

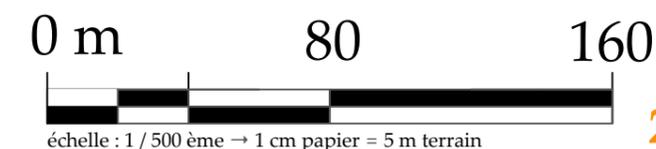
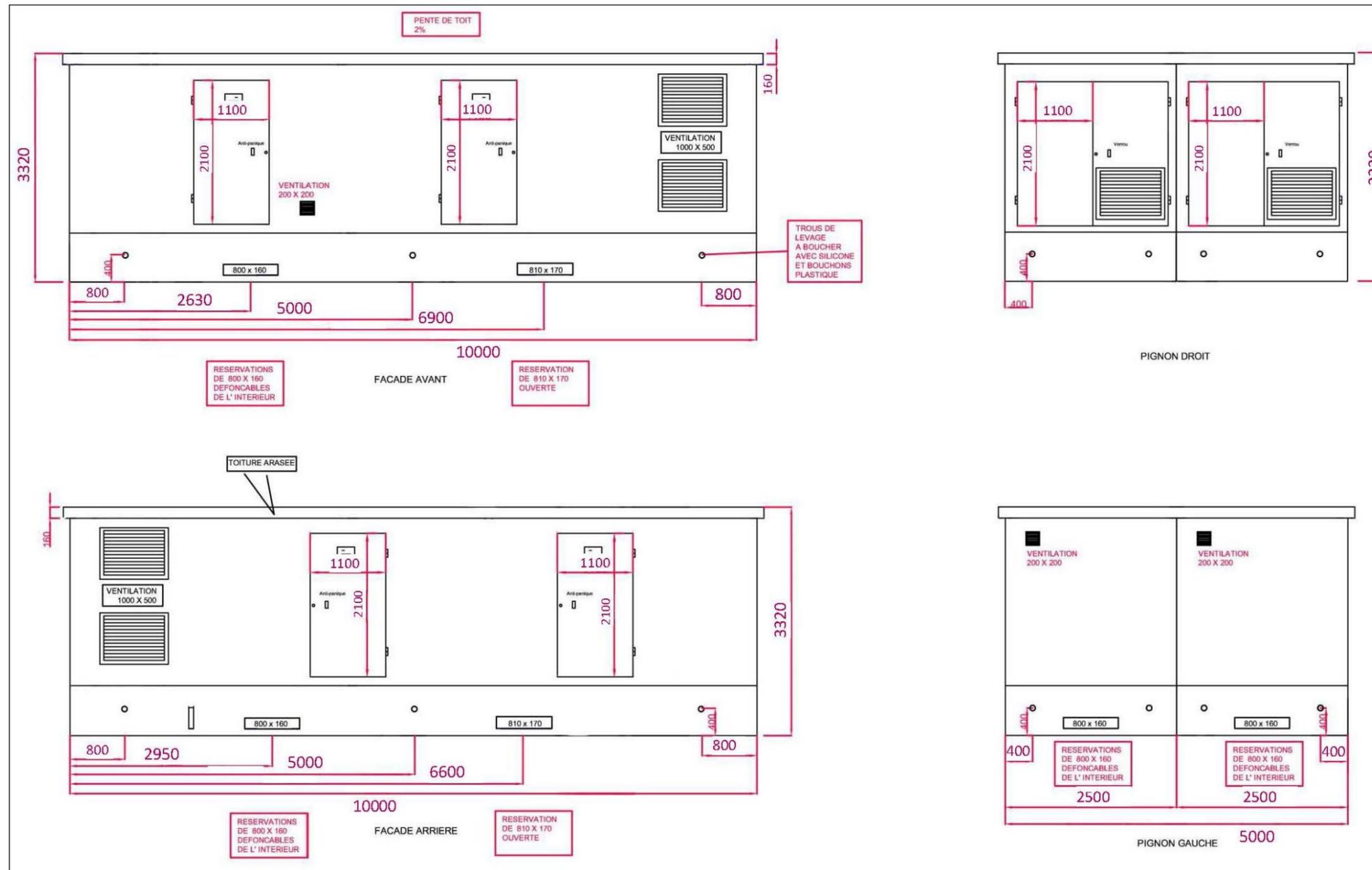
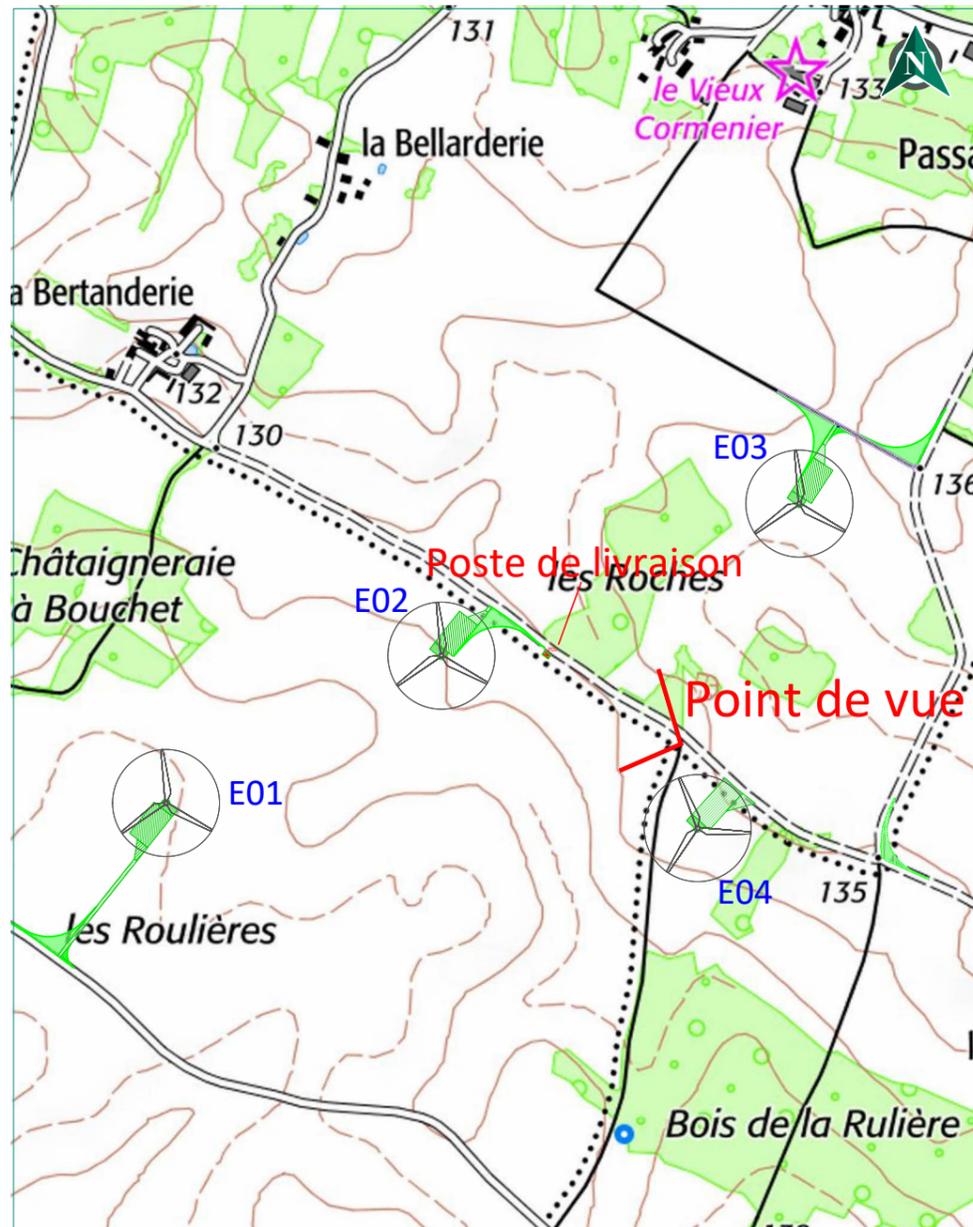


Planche 15 : Plan de façade du poste de livraison



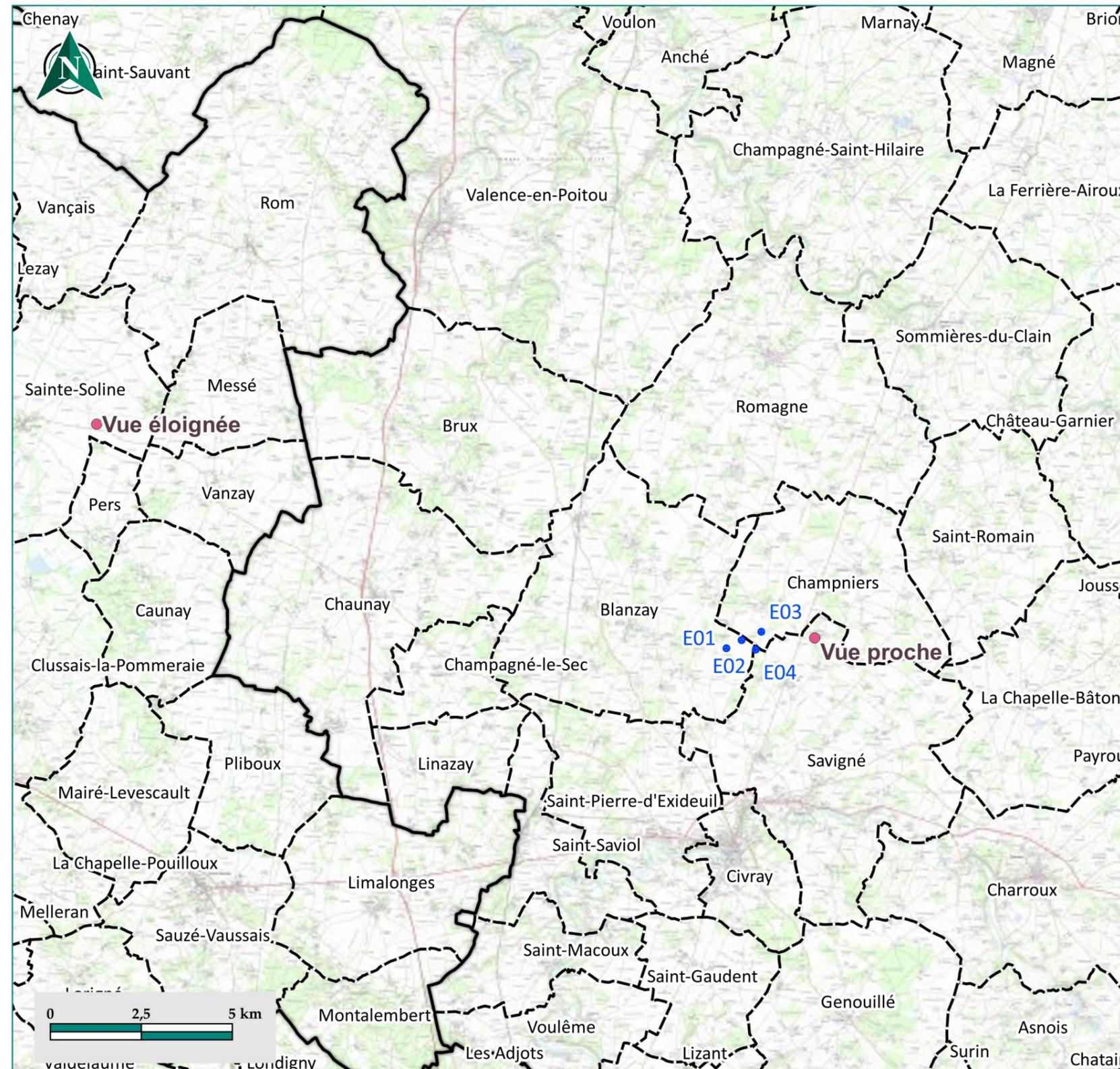
Concernant le plan de façade du poste de livraison, et plus particulièrement l'emplacement et le nombre de portes : les attentes du gestionnaire de réseau pourront contraindre la société à modifier le présent plan. En effet, la présence d'un filtre actif ou passif, l'évolution de certaines normes, ou attentes spécifiques du gestionnaire de réseau peuvent entraîner des modifications éventuelles. Néanmoins, le plan de façade présenté permet de représenter la philosophie générale du traitement visuel des ouvrants d'un poste de livraison, quel que soit le nombre et l'emplacement de ces derniers.

Planche n°16  
Photomontage  
du poste de livraison



Photomontage : Prise de vue avec insertion du poste de livraison

Planche 17 : Carte des points de vue des photomontages



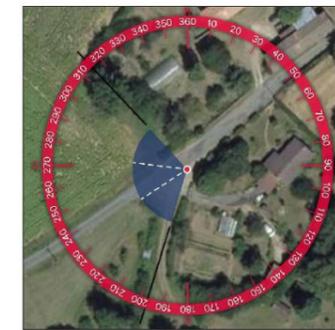
  
**VOLKSWIND**  
**Ferme éolienne de Blanzay 2 -**  
**Energie**  
 Photomontages proche et éloigné des  
 éoliennes du projet

- Légende
-  Eoliennes projet
  -  Points de vue photomontages
  -  Limite départementale
  -  Limites communales

Planche 18 : Vue proche du site : depuis le hameau de la Chauffière (photomontage n°27)

Informations photographie

Identifiant : 21  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 493486, 6570259, 144,3  
 Date et heure de prise de vue : 09/03/2022 11:53  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 30mm / 48.5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5200  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m



3 - SITUATION EXISTANTE - (  Éolienne en service  Éolienne accordée ) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (  Éolienne en service  Éolienne accordée  Éolienne instruite MRAE  Projet éolien de Blanzay 2 ) - Vue 3x40°

Planche 19 : Vue éloignée du site : depuis Sainte-Soline (Photomontage n°1)

**Informations photographie**

Identifiant : 26

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 473770, 6576130, 130,4

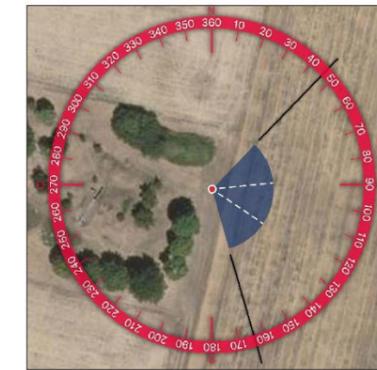
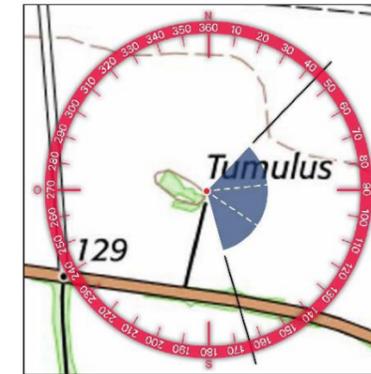
Date et heure de prise de vue : 28/07/2022 11:20

Focale APS-C / Focale 24x36 : 30mm / 48.5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

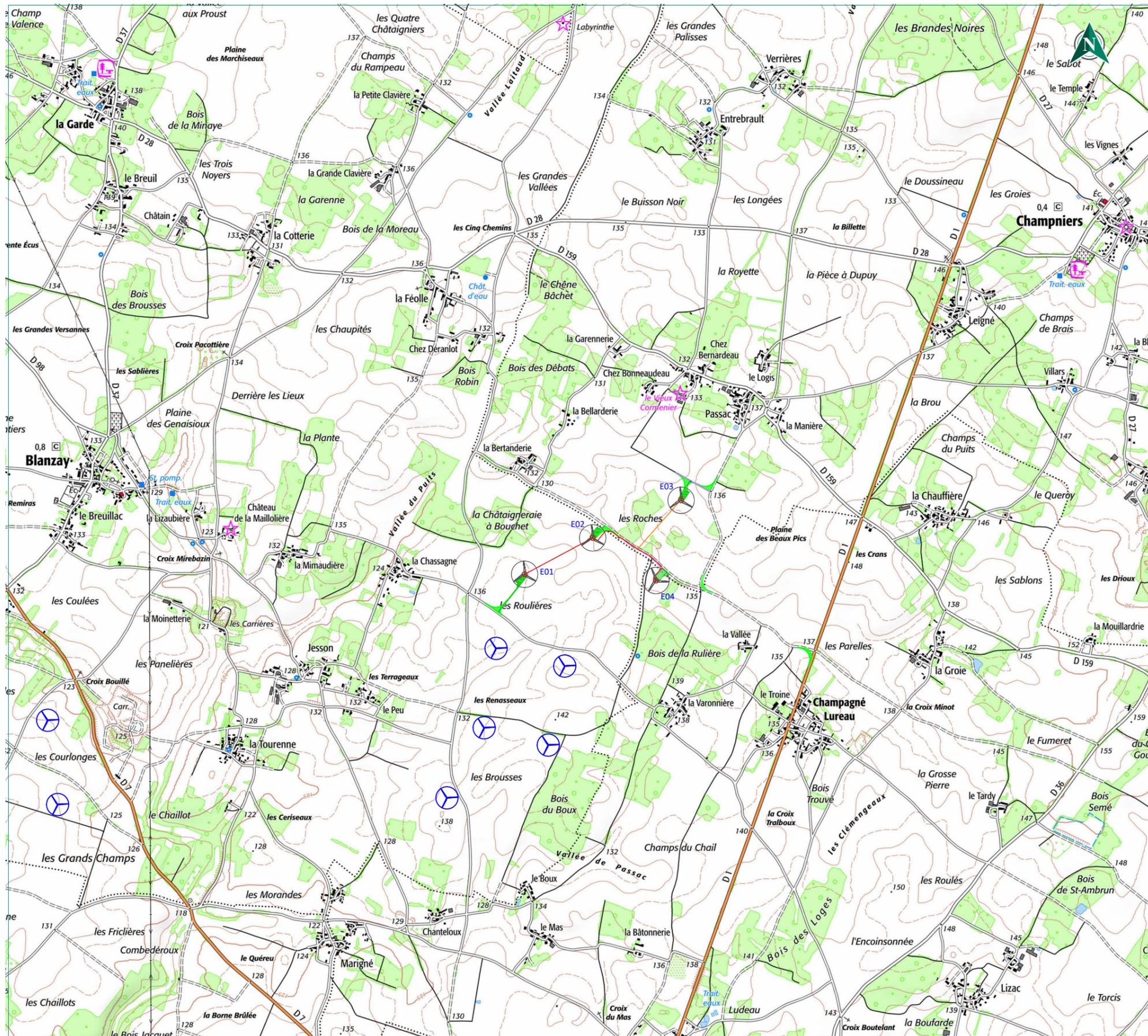


3 - SITUATION EXISTANTE - (  Éolienne en service  Éolienne accordée ) - Vue 3x40°



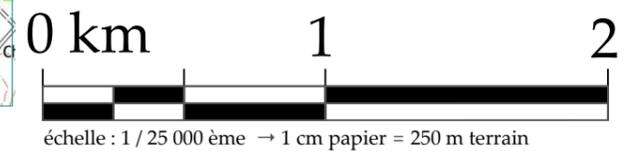
4 - PHOTOSIMULATION - (  Éolienne en service  Éolienne accordée  Éolienne instruite MRAE  Projet éolien de Blanzay 2 ) - Vue 3x40°

Plan de situation  
1/25 000



Légende

-  Eoliennes autorisées Blanzay 1
- E00** Eolienne du projet  
Nom de l'éolienne
- Réseau électrique**
-  Câble
-  Poste de livraison
- Accès et plateformes**
-  By-pass
-  Chemin à renforcer
-  Pan coupé
-  Plateforme et chemin à créer
- Autre**
-  Cotations



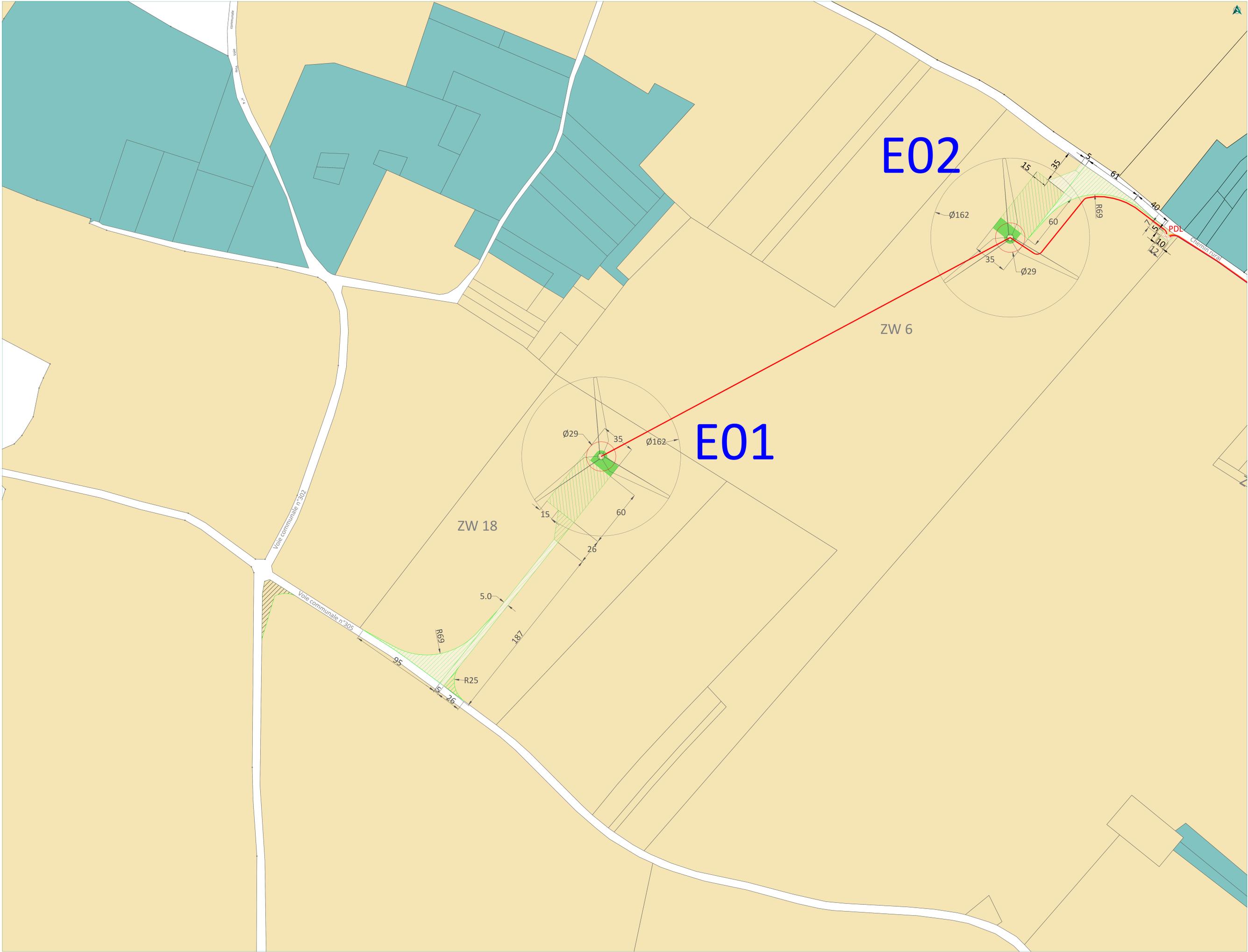


Légende

- E00 Eolienne du projet  
Nom de l'éolienne
- Réseau électrique
  - Câble
  - Poste de livraison
- Accès et plateformes
  - By-pass
  - Chemin à renforcer
  - Pan coupé
  - Plateforme et chemin à créer
- Affectation des terrains
  - Terres (cultures, prairies, friches,...)
  - Boisements (taillis, bosquets, ...)
  - Landes et fourrés
- Autre
  - Cotations

Légende fond de carte

- Autoroute : péages, aires de services, de repos
- Roadway à deux chaussées séparées
- Roadway de bonne viabilité
- Roadway de moyenne viabilité
- Roadway étroite régulièrement entretenue
- Roadway régulièrement entretenu: Chemin, Sentier, piste cyclable
- Tunnel routier: dalle de protection, passage à niveau
- Roadway en remblais, en déblai, Roadway en construction
- Landes de terre: CDD, NAC, rangées d'arbres
- Chemin de fer à 2 voies, à 3 voies, à 3 voies etc. Voie électrifiée
- Centre de ponts d'arrêts ouverts au trafic voyageurs: Voie étroite
- Ligne de transport d'énergie électrique: Téléphonique, ferroviaire mixte
- Population en milliers d'habitants: Limite d'état, zone frontalière
- Limite et chef lieu de département, d'arrondissement
- Limite et chef lieu de commune
- Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir
- Limite de forêt domaniale: Limite de parc naturel
- Edifice religieux: chrétien, synagoga, mosquée, Calvaire, Monument, Cimetière
- Construction technique: Site, Reservoir, Phyllocarburant, Eolienne
- Site géologique du Réseau de Base France: Point de vue, Fort, Casemate
- Maison, Nivelet de ville
- Bâtiment ordinaire: Bâtiment agricole, industriel ou commercial, Sanctuaire, Etablissement hospitalier
- Parcelle de sport, Tennis
- Tour isolée: Excavation souterraine: Habitation troglodytique, Ruines
- Port: Passerelle, Gué, Bac: auto, pignon
- Source: fontaine, Cimetière, lavoir, Bassin, Châssou d'eau, Réservoir
- Cascade: Barrage
- Cours d'eau temporaire: Plage, Feu, Bâche
- Canal: Ecluse
- Quiltes de niveau: équidistance 20m, Dépression, Talus
- Site rocheux isolé: Autre remarquable
- Site
- Forêt fermée de conifères
- Forêt fermée de feuillus
- Forêt fermée mixte
- Forêt ouverte
- Lande ligneuse
- Neuplatée
- Végétal
- Vigne

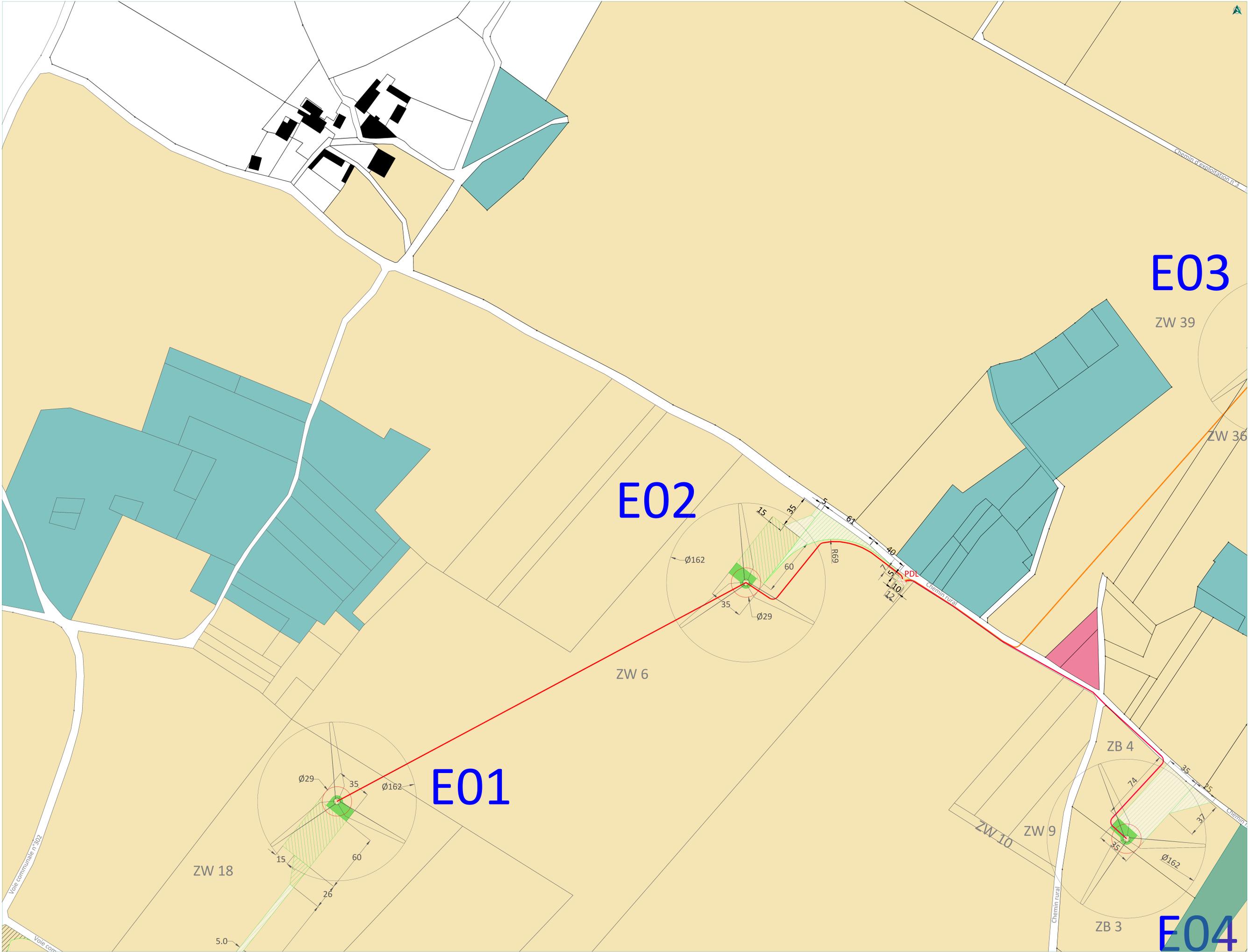


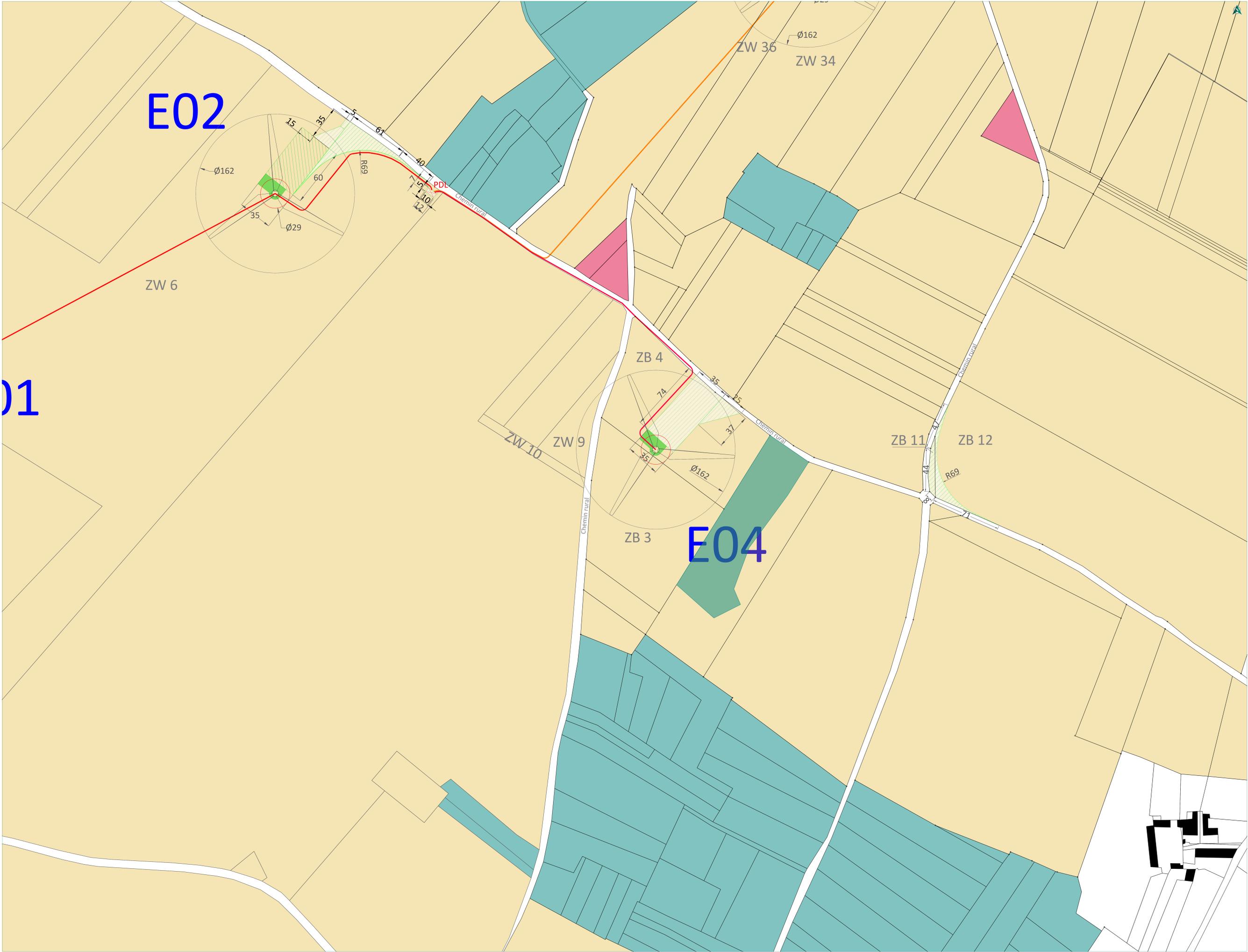
Légende

- E00** Eolienne du projet  
Nom de l'éolienne
- Réseau électrique**
  - Câble
  - Poste de livraison
- Accès et plateformes**
  - By-pass
  - Chemin à renforcer
  - Pan coupé
  - Plateforme et chemin à créer
- Affectation des terrains**
  - Terres (cultures, prairies, friches,...)
  - Boisements (taillis, bosquets, ...)
  - Landes et fourrés
- Autre**
  - Cotations

Légende fond de carte

- Autoroute : péages, aires de services, de repos
- Roadway à deux chaussées séparées
- Roadway de bonne viabilité
- Roadway de moyenne viabilité
- Roadway étroite régulièrement entretenue
- Roadway régulièrement entretenu: Chemin, Sentier, piste cyclable
- Roadway rouler: dalle de protection, passage à niveau
- Roadway en remblai, en déblai, Roadway en construction
- Landes de terre: CDD, NAC, rangées d'arbres
- Chemin de fer à 2 voies, à 3 voies, à 3 voies etc. Voie électrifiée
- Quai de pont d'arrêt ouvert au trafic voyageurs, voie étroite
- Ligne de transport d'énergie électrique: Téléphonique, ferroviaire mixte
- Population en milliers d'habitants. Limite d'état, zone frontalière
- Limite et chef lieu de département, d'arrondissement
- Limite et chef lieu de commune
- Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir
- Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel
- Édifices religieux: église, synagogue, mosquée, Calvaire, Monument, Grotte
- Construction technique: Site, Réservoir, Phyllocastors, Solenne
- Site géologique du Réseau de Base Français: Point de vue, For. Calcaire
- Maisons, Niveaux de ville
- Bâtiment ordinaire: Bâtiment agricole, industriel ou commercial, Sema, Établissement hospitalier
- Bureau de sport, Tennis
- Tour isolée: Excavation souterraine, Habitation troglodytique, Ruines
- Pont: Passerelle, Gué, Bac, auto, piéton
- Source: Source: Cimetière, lavoir, Bassin, Château d'eau, Réservoir
- Cascade: Barrage
- Cours d'eau temporaire: Fiane, Feu, Bâche
- Canal: Écluse
- Quotes de niveau, équivalence 20m, Dépression, Talus
- Site rocheux isolé, Arbre remarquable
- Bois
- Forêt de feuillus
- Forêt de résineux
- Forêt mixte
- Forêt ouverte
- Landes ligneuses
- Neige
- Végétal
- Vigne





**Légende**

- E00 Eolienne du projet  
Nom de l'éolienne
- Réseau électrique
  - Câble
  - Poste de livraison
- Accès et plateformes
  - By-pass
  - Chemin à renforcer
  - Pan coupé
  - Plateforme et chemin à créer
- Affectation des terrains
  - Terres (cultures, prairies, friches,...)
  - Boisements (taillis, bosquets, ...)
  - Landes et fourrés
- Autre
  - Cotations

**Légende fond de carte**

- Autoroute : péage, aire de services, de repos
- Roadway types: route à deux chaussées séparées, route de bonne viabilité, route de moyenne viabilité, route étroite régulièrement entretenue, route régulièrement entretenue (Chemin, Sentier, piste cyclable), tunnel routier, dalle de protection, passage à niveau
- Roadway states: route en remblai, en déblai, route en construction
- Landes de terre: CDDure, Hâle, rangées d'arbres
- Chemin de fer à 2 voies, à 3 voies, à 3 voies etc. Voie électrifiée
- Quai de pont d'arrêts ouverts au trafic voyageurs, voie étroite
- Ligne de transport d'énergie électrique: Téléphonique, ferroviaire mixte
- Frontiers: population en milliers d'habitants, Limite d'état, zone frontalière
- Administrative boundaries: limite et chef lieu de département, d'arrondissement, limite et chef lieu de commune, limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir, limite de forêt domaniale, limite de parc naturel
- Religious buildings: édifice religieux chrétien, synagoga, mosquée, Calvaire, Monument, Grottole
- Technical construction: Site, Reservoir, Phytoculture, Solenne
- Water points: Nœud géologique du Réseau de Base France, Point de vue, For, Casemat
- Urban planning: Maisons, Nivert de ville
- Buildings: Bâtiment ordinaire, Bâtiment agricole, industriel ou commercial, Sanit, Etablissement hospitalier
- Archaeology: Terrain de sport, Terrain, Tour isolée, Excavation souterraine, Habitation troglodytique, Ruines
- Water features: Pont, Passerelle, Gué, Bac, auto, ponton, Source, fontaine, Cimetière, lavoir, Bassin, Châssou d'eau, Réservoir, Cascade, Barrage
- Water management: Cours d'eau temporaire, Plans, Feu, Bâche, Canal, Ecluse
- Topography: Contour de niveau, équidistance 20m, Dépression, Talus
- Other features: Site rocheux isolé, Aire remarquable
- Vegetation: Bois, Forêt de feuillus, Forêt de résineux, Forêt mixte, Forêt ouverte, Lande ligneuse, Neoplatane, Verger, Vigne

